



## Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle

**Exercice du 1/1/2021 au 31/12/2021**

-----

L'Assemblée Générale annuelle du Club d'Éducation Canine des Lisières de l'Oise, régulièrement convoquée, s'est réunie dans une salle de la mairie de Berneuil sur Aisne le 30 Avril 2022 à 15h30.

Étaient présents, les adhérents figurant sur la feuille d'émargement annexée.

Le Président prend la parole et souhaite la bienvenue aux membres présents.

L'Assemblée Générale a été déclarée régulièrement ouverte et a pu valablement délibérer sur toutes les questions à l'ordre du jour.

### Ordre du jour

- Rapport moral - bilan d'activités de l'exercice écoulé
- Rapport financier - présentation des comptes annuels pour l'exercice écoulé
- Objectifs et projets pour l'année 2022
- Election du nouveau Conseil d'administration
- Questions diverses

### Délibérations

Avant de passer à l'ordre du jour, Daniel FAYE rappelle la place du club par rapport aux différentes instances cynophiles (Société Centrale canine, Association canine territoriale de l'Oise).

Il rappelle également le soutien permanent de la commune de Berneuil sur Aisne avec la mise à disposition des terrains et infrastructures, la mise à disposition des salles de la mairie pour les réunions et formations ainsi que l'attribution d'une subvention de 250 €.

Autre partenaire du club : la Société Royal Canin pour les conseils en alimentation et les tarifs préférentiels lors de commandes groupées pour les adhérents.

Il fait également un point sur les adhésions. Le nombre d'adhérents est resté quasiment stable entre 2020 et 2021 (77 adhérents). Les nouveaux adhérents compensent les non-renouvellements.

La répartition des adhésions en cours, au jour de l'assemblée est le suivant : 16 Adhésions enregistrées en 2020, 41 adhésions enregistrées en 2021, 16 adhésions déjà enregistrées en 2022.

Il invite le prochain Conseil à se pencher sur le nombre important de non-renouvellement.

## • RAPPORT MORAL : faits marquants et activités 2021

Le rapport moral est présenté par Julie GOASGUEN, secrétaire du club.

- **Cours d'éducation** : Les cours collectifs (école du chiot, cours ados, cours adultes) se sont déroulés chaque samedi de 14h00 à 15h00.
- **Formation des maîtres** : Les formations de base et de clicker training ont été un succès sur l'année 2021.
- **Activité Chiens Visiteurs** : Le CECLO a pris en charge une formation afin que des binômes puissent intervenir dans des centres spécialisés (IME, EHPAD etc...) afin d'apporter de la joie, de la confiance et de la bienveillance aux résidents/pensionnaires.  
Le CECLO a depuis signé plusieurs conventions de partenariats et se rend dans ces établissements en moyenne une à deux fois par semaine.
- **Mantrailing et Marches** : Les activités de marche et de mantrailing se sont poursuivies avec deux groupes assidus et motivés. Les chiens évoluent et progressent dans un cadre différent des cours collectifs
- **Ouverture du cours clicker** : L'année 2021 a également été marquée par l'ouverture d'un nouveau cours dédié à l'éducation au clicker. Ce cours regroupe une dizaine d'adhérent.e.s.
- **Activité Hoopers** : Quelques adhérents ont pu découvrir cette activité qui démarre petit à petit.
- **Brocante de Berneuil sur Aisne** : Le CECLO a participé à l'automne dernier à la brocante de Berneuil-sur-Aisne. Cela nous a permis de communiquer sur la présence du club dans la région et de rencontrer des potentiels futurs adhérents.

## • RAPPORT FINANCIER

Le Président met à la disposition de l'Assemblée et commente les documents qui déterminent le fonctionnement financier de l'Association : compte de résultat 2021, bilan au 31/12/2021, budget prévisionnel 2022.

### CECLO - Compte de Résultat

période du : 01/01/2021 au 31/12/2021

	Débit	Crédit	
<b>PRODUITS</b>			<i>n-1</i>
Cotisation associative		1 372,00 €	1 120,00 €
Participation Frais d'éducation		3 620,00 €	2 066,00 €
Participation formation adhérents		500,00 €	392,00 €
Participation Barbecue		0,00 €	115,00 €
Subvention Mairie de Berneuil		250,00 €	250,00 €
Subvention CECLO		500,00 €	0,00 €
<b>Total</b>		<b>6 242,00 €</b>	3 943,00 €
<b>CHARGES</b>			
Matériel d'aménagement	3 045,52 €		917,69 €
Matériel d'éducation	1 741,47 €		431,64 €
Matériel administratif	49,00 €		90,25 €
Epicerie, restauration, hébergement	654,67 €		378,23 €
Publicité (flyers)	79,20 €		114,00 €
Assurance	74,82 €		74,79 €
Licences et Formation moniteurs	114,00 €		204,33 €
Cotisation ACTO	100,00 €		100,00 €
Frais d'acte	0,00 €		44,00 €
Frais bancaires	159,04 €		156,40 €
<b>Total</b>	<b>6 017,72 €</b>		2 511,33 €
<b>Excédent d'exploitation</b>		<b>224,28 €</b>	1 431,67 €



## CECLO - Bilan financier

au 31/12/2021

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Richesses détenues par l'association		Origine des richesses de l'association	
Banque	2 274,54 €		
Caisse	135,96 €		
Livret A	10,00 €		
Créances	475,45 €		
		Résultat 2021	224,28 €
		A nouveaux créditeur	1 431,67 €
		Cot. payées d'avance	1 240,00 €
<b>Total Actif</b>	<b>2 895,95 €</b>	<b>Total Passif</b>	<b>2 895,95 €</b>

## CECLO - Compte Prévisionnel 2022

	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
<b>PRODUITS</b>		
Report à nouveau		1 655,95 €
Cotisation associative		2 000,00 €
Participation Frais d'éducation		4 000,00 €
Subventions		1 500,00 €
<b>Total</b>		<b>9 155,95 €</b>
<b>CHARGES</b>		
Matériel d'aménagement (Ring d'entraînement - cours chiots - accueil, bureau et stockage)	2 000,00 €	
Matériel d'éducation, Jeux chiots, accessoires activités	2 955,95 €	
Matériel administratif, imprimante/copieur, logiciel, accessoires	700,00 €	
Epicerie	600,00 €	
Publicité et imprimés	1 000,00 €	
Assurance	80,00 €	
Formations internes et externes	1 500,00 €	
Cotisation ACTO	100,00 €	
Frais bancaires	220,00 €	
<b>Total</b>	<b>9 155,95 €</b>	

- **RAPPORT MORAL (2<sup>ème</sup> partie) : Objectifs et projets pour l'année 2022**

Ce rapport est présenté par Philippe JACQUES, vice-président du club.

- **Formation d'assistants moniteurs** : Le CECLO a également formé de nouveaux moniteurs en devenir. Une formation en interne leur a été proposée pour qu'ils/elles puissent commencer à participer au cours d'éducation en tant qu'assistants moniteurs.
- **Formation continue des moniteurs** : Une formation sera également proposée prochainement afin d'approfondir les connaissances et compétences des moniteurs et des assistants moniteurs.
- **Ouverture d'un cours « gestion de la longe »** : 'ouverture d'un cours dédié sur la gestion de la longe pour faciliter la gestion des chiens peureux et/ou réactifs.
- **Nouvelle session de formation chiens visiteurs** : Une nouvelle formation "chien-visiteur" aura lieu le 21 et 22 mai. 14 participants sont inscrits, ce qui permettra d'agrandir le nombre de binômes pouvant intervenir en établissements spécialisés.
- **Nouvelle gestion de l'accueil des chiots** : Création d'un groupe de travail sur la gestion de l'accueil des chiots. Ce groupe de travail sera composé des volontaires qui souhaitent participer à l'élaboration du projet.
- **Barbecue annuel** : Organisation du barbecue annuel du CECLO, le Samedi 25 juin 2022 (soir)
- **Accès à des conférences organisées par le club** : Le CECLO souhaite proposer des conférences d'informations ouvertes à toutes et tous sur le monde canin.
- **Nouvelle politique CECLO 2022** : Un nouveau texte est proposé à l'Assemblée en remplacement de celui adopté en 2021. Ce nouveau texte fera l'objet d'une résolution votée par les membres présents à l'assemblée.

Nouveau texte :

« *Promouvoir la qualité du lien « chien - humains » pour faciliter :*

- *la bonne intégration du chien dans le foyer d'adoption,*
- *son bien-être quotidien,*
- *une relation de confiance dans son foyer d'adoption.*

*Les cours d'éducation et activités sont proposés en recherchant les meilleures relations possibles avec les adhérents, basées sur le respect et la bienveillance. »*

## **Les résolutions votées par l'Assemblée Générale**

### **1<sup>ère</sup> résolution**

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral concernant l'exercice écoulé 2021 et les perspectives et orientations 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **2<sup>ème</sup> résolution**

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que le projet de budget prévisionnel 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **3<sup>ème</sup> résolution**

L'Assemblée Générale valide la nouvelle formulation de la politique du club.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- **Election des membres du Conseil d'Administration**

Le Président rappelle les statuts, notamment le fait que l'Association doit être dirigée par un Comité composé de 8 administrateurs élus par les membres de l'Association ayant droit de vote à l'AG.

Après plus de 2 années d'existence, dans une démarche démocratique d'ouverture, l'ensemble des membres du Comité, issus notamment de l'Assemblée constitutive du club fin 2019, ont présenté leur démission, afin de permettre un renouvellement et renforcement du Comité d'Administration.

Un appel à candidature a été effectué avec l'envoi des convocations.

Se sont portés candidats :

- Ricardo PINTO CUNHA
- Natacha MONCEL
- Dominique KERAUTRET
- Philippe JACQUES
- Sylvie JOBERT
- Julie GOASGUEN
- Paul-Alexis BART
- Daniel FAYE

Le vote a lieu à bulletin secret.

**4<sup>ème</sup> Résolution**

**Election du Comité d'Administration**

Tous les candidats sont élus à l'unanimité et constitue le nouveau Comité d'Administration de l'Association.

Dès la levée de la séance, le nouveau Comité se réunira afin d'élire le bureau.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Daniel FAYE remercie à nouveau les membres présents. Il se félicite de la bonne tenue de l'assemblée.

La séance est levée à 17h15.

Signature du Président de l'AG  
Daniel FAYE

Signature de la Secrétaire de l'AG  
Julie Goasguen